

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

**Band:** 49 (1941)

**Heft:** 37

**Anhang:** Worte von Ignaz Paul Vital Troxler

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Worte von Ignaz Paul Vital Troxler

*Die göttliche schöpferische Konstruktion der Dinge ist absolut konkret ideal und real, die menschliche Rekonstruktion aber zerfällt in diese zwei Seiten.*

*Ideen sollten als leuchtende Feuersäulen allen Unternehmungen vorangehen.*

*Man soll nicht helfen wollen, wenn man nicht weiss, was und wo es fehlt.*

*Der Genuss des Werdens und Sterbens ist grösser als der des Daseins und Bestehens.*

## Comment compléter le matériel sanitaire d'ordonnance

Par le cap. Pétremand; dessins du lt. mitr. A. Billeter

(Suite et fin) 1<sup>re</sup> partie voir Croix-Rouge N° 24 du 12 juin 1941

### II<sup>o</sup> Fixations.

Plus le bagage du combattant sera réduit, dans le but d'augmenter sa mobilité, moins on trouvera sur lui d'objets pouvant servir à des fixations. Sans compter qu'on ne peut pas dépouiller un blessé de tous ses objets aux fins de parer à ses blessures. Il faut encore qu'il soit protégé contre les intempéries, qu'on puisse le nourrir et lui donner les soins de propreté nécessaires. On devra donc disposer d'attelles faciles à confectionner et en nombre suffisant.

**Membres supérieurs.** — Si l'on se rapporte à une statistique récente, parue dans le *Soldat suisse* n° 30, du 28 mars 1941, les blessures des membres supérieurs seraient les plus fréquentes, avec prédominance du bras gauche (bras le plus exposé pour le tireur). En tenant compte de ces données, nous nous occuperons en tout premier lieu de cette région du corps.

Le moyen de fixation le plus usuel nous paraît être l'équerre de carton (fig. 13), facile à confectionner si l'on dispose de cartons dans lesquels on découpera des bandes de 10 cm de largeur, qu'on réunira ensuite au moyen d'agrafes. Cette matière malléable peut s'appliquer telle quelle sur la manche de la tunique, ou elle sera rembourrée au préalable de laine de bois.

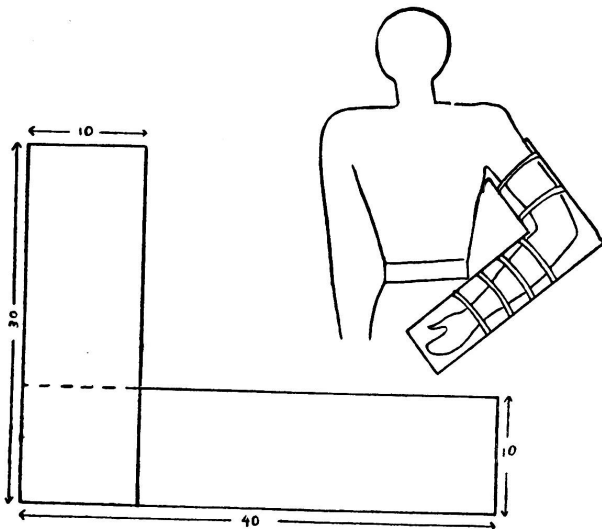


Fig. 13 et 14.

Les deux parties de l'attelle ne sont pas d'égale longueur. La branche horizontale, la plus longue, court de l'extrémité des doigts jusqu'au coude. La branche verticale, du coude à l'aisselle, elle ne doit pas être taillée trop courte. Un excès de longueur rendra même service dans les cas où l'on désire immobiliser le membre en abduction et exercer une légère traction. Dans ce cas, la partie qui correspond à l'aisselle sera rabattue le long du flanc et fixée au thorax par un bandage circulaire (fig. 14).

**Membres inférieurs.** — S'agit-il de lésions situées du pied au genou, une simple attelle de roseau suffira. Sa forme est reproduite par la fig. 15. Sa longueur sera d'environ 70 cm. A défaut de roseau, des baguettes de coudrier ou des lamelles de stores y suppléeront. Le manuel du soldat sanitaire donne toutes les indications voulues sur la façon d'exécuter des travaux de ce genre.

Suivant la destination de ces attelles, on peut y pratiquer des échancrures, soit pour le pied, soit pour le genou. Cette attelle permet de bien emboîter le membre et de réaliser une immobilisation suffisante.

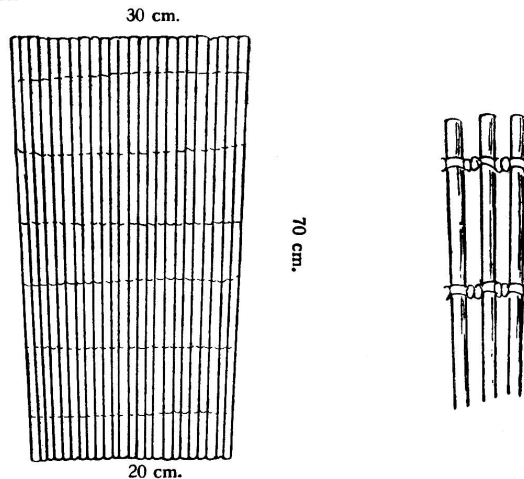


Fig. 15.

Pour des lésions plus haut situées, fracture du fémur (diaphyse ou col), qui ne sont pas rares non plus en campagne, nous possédons dans l'attelle préconisée par le regretté colonel Dubs, un excellent instrument pour appareiller ces fractures, en vue du transport des blessés. Elle est malheureusement coûteuse et encombrante. Comme on ne peut pas se contenter du dilemme: attelle perfectionnée ou rien du tout, mieux vaut encore avoir en quantité suffisante des moyens plus rudimentaires, sous forme de goulières de fort carton (1 mm d'épaisseur) légèrement incurvées (fig. 16). Matériel suffisamment résistant, léger, bon marché et très peu encombrant.

**Liens.** — Pour immobiliser un membre, les attelles ne sont pas tout, il faut encore les fixer. De la forme et de la disposition des liens dépendront en grande partie les souffrances plus ou moins vives ressenties par le blessé au cours du transport.

Un lien parfait ne se trouve pas si aisément. Les mouchoirs suffiront pas toujours, les courroies du sac peuvent faire défaut, les quadrangles réglementaires sont réservés à d'autres usages.

Les samaritains qui ont travaillé avec notre corps de troupe ont confectionné des bandes de toile 6 m x 9 cm (fig. 17), taillées dans des tissus usagés ou dans des coupons aux tons et aux dessins les plus variés.

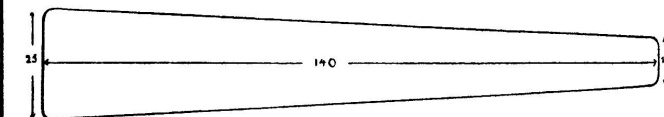


Fig. 16.

Ces bandes pliées en zigzag sur une longueur convenable forment d'excellents liens. Toutefois il est encore préférable, l'attelle étant mise en place, de la fixer au membre par des tours de bande en spirale, pour obtenir un ajustement meilleur et une pression plus uniforme.

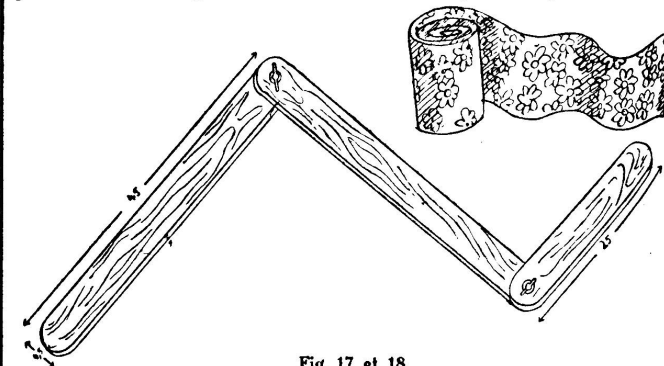


Fig. 17 et 18.

**Attelle articulée.** — La recherche d'une attelle universelle, nous a conduit à l'invention du modèle ci-contre (fig. 18). C'est une attelle composée de plusieurs segments. Ceux-ci devraient théoriquement correspondre aux segments des membres, c'est-à-dire à la distance comprise entre deux articulations. Or, ces distances varient pour chaque individu, suivant son âge et sa constitution. Il fallait donc tabler sur une moyenne.